



Taxe d'apprentissage

— 2020 —



Former les professionnels de demain



Les formations ISETA

Commerce & Vente

- Bac Pro Commerce
- Bac Pro TC Vente Univers Jardinerie
- BTSA Technico-commercial
- BTS MCO
- Distrimanager
- Licence Gestion des organisations

Nature & Agriculture

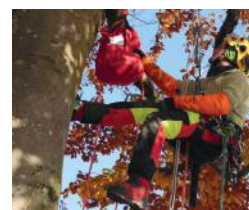
- 4^{ème} / 3^{ème}
- CAPa Jardinier Paysagiste
- Bac Pro Aquacole, Forêt, Nature, Paysage
- BTSA Aquaculture, Agriculture, Forêt, Paysage
- BTS GPN et Produits Filière Bois + licence d'Aménagement (en 1 an)
- Licence Pro Aquaculture
- CS Jardinier de Golf
- CS Arboriste élagueur

Hommes & Territoires

- CAPa SAPVER (Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural)
- Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires)

Sciences & Technologie

- 2nde Générale et Technologique
- Bac Général (spécialité Biologie Écologie)
- Bac STAV (2 spécialités)

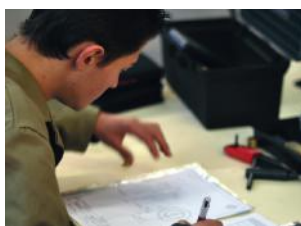




Les formations ECA

Habitat et Industrie

- 3ème prépa métier
- CAP menuisier installateur
- CAP menuisier fabricant
- CAP Maintenance de bâtiments de collectivités
- Bac pro OBM (métallerie)
- Bac pro TFBMA (menuiserie)
- Bac pro MEI (maintenance industrielle)
- Bac pro Microtechniques
- Bac pro SSIHT (systèmes numériques)
- Bac pro MELEC (électricité)



A quoi sert la taxe?



ISETA

Institut des Sciences de l'Environnement
& des Territoires d'Annecy



ECA
Lycée Professionnel Privé
de l'habitat et de l'industrie

Établissements privés catholiques sous contrat de la 4^{ème} à la licence

1

Financer des
dépenses liées à
l'enseignement

2

Investir dans du
matériel pédagogique

3

Accompagner des
voyages d'études
culturels

Comment verser la taxe d'apprentissage à l'ISETA-ECA ?

1. Le mode opératoire 2020 pour le nouveau solde est le suivant :

•Le barème des 13% pourra être directement affecté à notre établissement sans intermédiaire par chèque ou virement.

Nos références bancaires sont les suivantes :

BIC : AGRIFRPP881

IBAN : FR76 1810 6000 1693 0003 5913 475

•Notre adresse : ISETA-ECA, 859 route de l'école d'agriculture CS 10039, 74331 POISY Cedex.

•Date limite de versement : 1er juin 2020 au plus tard.

•Afin que nous puissions vous transmettre dans les meilleurs délais un reçu libératoire de votre versement, veuillez nous renvoyer le formulaire de déclaration de paiement (joint à ce document).

2. Nos codes d'habilitation sont les suivants :

UAI SITE DE POISY : 074 0283F

UAI SITE D'ANNECY LE VIEUX : 074 1285V

UAI SITE DE CHAVANOD : 074 7689J

Zoom sur :

La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour La Liberté de Choisir son Avenir Professionnel a regroupé la taxe d'apprentissage et la contribution à la formation professionnelle au sein d'une contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance.

Une part égale à 87% du produit de la taxe d'apprentissage est destinée au financement direct de l'apprentissage.

Les 13% restants constituent le solde (ex hors-quota) de la taxe d'apprentissage et sont destinés aux dépenses libératoires des entreprises assujetties. Dépenses qui doivent être orientées vers des formations technologiques et professionnelles.

NOS COORDONNÉES

ISETA - ECA

Jean-Michel MILLET

859 route de l'école d'agriculture CS 10039

74331 POISY Cedex

Tél : 04 50 46 38 02

Mail : taxe-apprentissage@iseta-eca.cneap.fr

Sites : www.iseta.fr / www.lycee-eca.fr



Taxe d'apprentissage

— 2020 —

À RÉGLER AVANT LE 1^{ER} JUIN 2020

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE PAIEMENT
DE LA PART DES 13%

ENTREPRISE EMETTRICE

Raison sociale	
Raison sociale du siège	
N° SIRET	
Adresse	
Code postal - Ville	
Code APE/NAF	
Effectif	

CONTACTS DE RÉFÉRENCE

Contact principal	Contact à remercier
Nom – Prénom :	Nom – Prénom :
Adresse email :	Adresse email :
Fonction :	Fonction :
Téléphone	Téléphone

RÈGLEMENT DE LA PART DES 13% DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Montant versé :	
Nom de l'entité effectuant le règlement :	
Choix du mode de règlement :	
<input type="checkbox"/> Chèque (ordre : ISETA-ECA)	N° du chèque :
<input type="checkbox"/> Virement (libellé TA 2020 – Nom de l'entreprise)	N° du virement :

Dossier suivi par : Jean Michel MILLET

Email : taxe-apprentissage@iseta-eca.cneap.fr

Tél : 04 50 46 38 02



Établissements privés catholiques sous contrat de la 4^{ème} à la licence